

AUROPA

Nutizie di l'

Nuvembri-Dicembri 2022



GREEN DEAL : COUP D'ACCÉLÉRATION RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre du Green deal européen publié en décembre 2019, plusieurs réglementations sont en cours d'adoption afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. La Présidente de la Commission européenne, Ursula VON DER LEYEN, précisait dans son allocution devant le Parlement européen le 15 décembre dernier « *L'Europe a été le premier continent à ouvrir la voie vers la neutralité climatique. D'autres pays avaient des engagements, mais nous avons un plan.* » En novembre et décembre, plusieurs avancées significatives ont été réalisées avec la publication de propositions de la Commission européenne ainsi que la conclusion d'accord entre les colégislateurs européens.

Lutte contre les déchets d'emballage

La Commission européenne a publié une proposition de révision du règlement sur les emballages et les déchets d'emballage. Cette révision a pour priorités de :

- La prévention et la réduction des déchets d'emballage grâce à des systèmes de réemploi et de recharge ;
- La recyclabilité de l'ensemble des emballages du marché européen d'ici à 2030 ;
- L'utilisation de plastiques recyclés sûrs dans les emballages ;
- La diminution de l'usage de matières vierges dans les emballages.

Suite page 2

SOMMAIRE

À LA UNE	1-4
AGENDA	4
BRÈVES	5-10
APPELS À PROPOSITIONS	11-16
CONSULTATIONS PUBLIQUES	17--18
BIBLIOTHÈQUE	19-20

Antenne de la Collectivité
de Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

En vue d'atteindre ces objectifs, la Commission européenne prévoit la mise en place d'objectifs en matière de réduction, réemploi et recyclage des déchets d'emballages obligatoires par États membres. Des mesures spécifiques sont également prévues :

- l'harmonisation des normes en matière de suremballage avec la mise en place d'interdiction de certaines formes d'emballage telles que les emballages à usage unique pour les fruits et légumes, les miniatures de shampoing et de gel douche dans les hôtels ou encore les aliments et boissons servis dans des cafés et restaurants ;
- La fixation de normes de conception circulaire pour éviter le suremballage et réduire l'espace vide maximal autorisé dans les emballages de produits électroniques ;
- la mise en œuvre de systèmes de consignes obligatoires pour plusieurs produits : bouteilles en plastique, canettes en aluminium ;
- la définition des emballages pouvant être compostables ;
- la mise en place de taux obligatoire de matière recyclée dans les nouveaux emballages plastiques ;
- l'harmonisation des étiquetages de recyclages qui devront être présents sur les produits et les conteneurs pour être plus lisibles par les consommateurs.



Cette proposition de révision a été accompagnée d'un cadre d'action européen concernant les plastiques compostables, biosourcés et biodégradables qui prévoit de :

- définir les usages des plastiques compostables industriellement (sacs pour la collecte séparée des biodéchets, sacs en plastique très légers, sachets de thé, dosettes de café, étiquettes) et des plastiques biodégradables (films plastiques agricoles) ;
- renforcer l'information aux usagers en évitant les indications pouvant prêter à confusion et en précisant que les plastiques compostables doivent l'être de manière industrielle, comment et dans quels délais les plastiques peuvent être biodégradés ou encore la teneur en plastiques biosourcés ;
- instaurer des critères de durabilité dans la production de ces plastiques et de s'approvisionner de manière durable en biomasse.

2

Certification des absorptions carbone



Le 30 novembre dernier, la Commission européenne a publié une proposition pour mettre en place le 1^{er} cadre volontaire européen de certification d'absorptions de carbone. En vue d'atteindre la neutralité climatique, il est nécessaire de compléter les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre par une augmentation des capacités d'absorptions de carbone. La proposition de la Commission européenne considère 3 types d'absorption certifiables : le stockage agricole du carbone, le stockage permanent et le stockage dans les produits.

Le stockage agricole du carbone permet de faciliter le stockage dans les terres à travers des activités, telles que l'agroforesterie, la restauration des forêts, une meilleure gestion des sols ou de réduire les émissions de carbone dans l'atmosphère grâce notamment à la réhabilitation des tourbières. Le stockage permanent comprend notamment la bioénergie comportant du captage et stockage de carbone ou le captage direct du carbone atmosphérique. Le stockage du carbone dans des produits grâce à la captation du carbone par les arbres ou des procédés technologiques industriels permettant de stocker le carbone dans des produits à base de bois ou liés par le carbone.

La proposition de la Commission européenne met en place 4 critères pour assurer la fiabilité et la transparence du système de certification :

- Quantification des activités d'absorption ;
- Additionnalité : les mesures d'absorption doivent compléter les activités et obligations légales existantes ;

- Stockage à long terme ;
- Durabilité des activités qui doivent contribuer aux priorités d'adaptation au changement climatique, d'économie circulaire, de biodiversité ou de ressources hydriques et marines.

La Commission européenne, appuyée par un groupe d'experts, doit encore élaborer les méthodes de certification appropriées selon les différents secteurs d'activités. Lorsque le système sera opérationnel, les certifications devront être réalisées par un tiers et inscrites dans des registres transparents et interopérables.

Les certificats d'absorption pourront être intégrés dans plusieurs modèles économiques et permettre aux entreprises, agriculteurs, sylviculteurs et autres d'obtenir des labels durables pour les produits ainsi que des facilités de financements publics ou privés ou d'accéder à des marchés volontaires du carbone.

Cette proposition doit maintenant être examinée et adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

Produits zéro-déforestation



Le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord concernant la proposition faite en novembre 2021 par la Commission européenne visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts provoquées par l'élaboration de produits de base importés dans l'UE (voir Nutizie di l'Auropa n° 147 de décembre 2021 - [ici](#)). Les produits visés par ce règlement sont l'huile de palme, le bœuf (viande bovine, cuir), le soja, le bois, le cacao et le café. L'objectif du règlement est de n'autoriser que l'importation de produits respectueux des législations en vigueur et ne participant pas à la déforestation et dégradation des forêts.

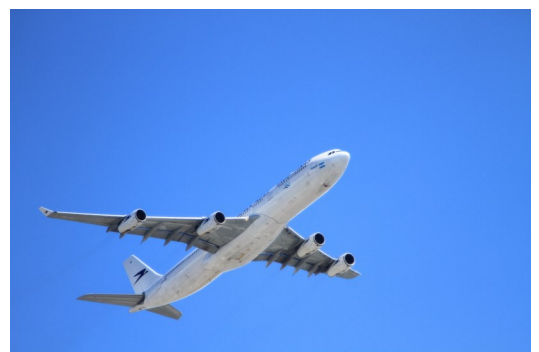
Cet ensemble de règles, qui entrera en vigueur 18 mois après la publication au journal officiel de l'UE, permettra de mettre en place un système de diligence pour les entreprises afin de veiller à ce que les produits et marchandises ne soient pas issus de terres déboisées ou dégradées depuis le 1^{er} janvier 2021. Les opérateurs économiques seront dans l'obligation d'assurer la traçabilité de ces produits en collectant des informations géographiques précises sur les terres agricoles où sont cultivés les produits, les États membres devront assurer le contrôle du respect des règles et la mise en œuvre de sanctions le cas échéant.

La liste des produits de base sera régulièrement évaluée et mise à jour selon les données concernant l'évolution des déforestations. La Commission européenne mettra également en place un système d'évaluation des zones géographiques selon le risque de déforestation ou dégradation des forêts selon 3 niveaux : élevé, standard et faible. Les obligations des entreprises seront liées au niveau de risque.

Par ailleurs, ce système d'évaluation permettra d'orienter la coopération de l'UE avec les pays tiers impliqués dans la lutte contre la déforestation. L'UE s'engage aussi à soutenir les pays producteurs et à mettre en œuvre la réglementation à travers des partenariats bilatéraux ou au sein d'organisations multilatérales.

Mise en œuvre du système d'échange de quota d'émission de l'UE dans l'aviation

Le Parlement et le Conseil de l'UE sont parvenus à un accord le 6 décembre dernier qui doit être formellement validé au sein de leurs instances respectives concernant la révision des règles concernant le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQ-UE) pour l'aviation concernant les vols intra-européens, incluant le Royaume-Uni et la Suisse. Cet accord prévoit de progressivement supprimer les quotas gratuits dans le secteur de l'aviation d'ici à 2026 : 25 % en 2024, 50% en 2025 et 100% en 2026. Les quotas jusqu'alors gratuits seront ainsi mis aux enchères. L'accord prévoit que 5 millions d'€ issus des recettes serviront à alimenter le fonds pour l'innovation.



Le système international CORSIA s'appliquera aux vols extra-européens à destination ou en provenance des pays utilisant ce système. Concernant les vols-extra-européens, lorsque leurs émissions atteindront

des niveaux supérieurs à 85% des niveaux de 2019, celles-ci devront être compensées par des crédits de carbone qui seront réinvestis dans des activités de réduction d'émissions dans les pays participants au CORSIA. En 2026, la Commission européenne devra évaluer si ce système répond aux objectifs de réduction de l'UE et travailler sur une proposition visant éventuellement à étendre le SEQUE aux vols internationaux.

Le texte prévoit aussi des mesures pour encourager le recours à des carburants durables. Ainsi les biocarburants avancés et carburants de synthèse, à l'exception de ceux dérivés de combustibles fossiles, pourront disposer de quotas pour les carburants durables d'aviation (CDA). Les petites îles, les petits aéroports et les régions ultrapériphériques pourront bénéficier du mécanisme pour que l'entièreté de l'écart de prix entre le kérosène et les carburants durables soient pris en compte. Pour les autres aéroports, 95% de l'écart sera pris en compte pour les carburants renouvelables d'origine non biologique, 70% pour les biocarburants avancés et 50% pour les autres carburants éligibles.

D'ici 2028, la Commission européenne devra proposer un texte pour lutter contre l'impact des émissions hors CO2.

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

Le 13 décembre dernier, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord provisoire sur la mise en œuvre d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Le MACF permet de fixer un prix pour les émissions, notamment indirectes, de carbones réalisées dans le cadre de la production de biens importés dans l'UE. Ce mécanisme ne devrait concerner dans un 1^{er} temps que certains produits, dont le fer, l'acier, l'aluminium, le ciment, les engrais, l'électricité, l'hydrogène. Dès octobre 2023, des obligations de déclaration des émissions de ces produits devraient entrer en vigueur afin de collecter des données. Par la suite, le MACF devrait entrer progressivement en vigueur. Ce texte est complémentaire d'autres textes actuellement en discussion dont la suppression des quotas gratuits d'émissions de carbone dans certains secteurs. Son adoption formelle dépend donc de l'adoption parallèle de ces autres textes.



AGENDA

5 janvier : webinaire d'information Culture Moves Europe organisé par Relais Culture Europe
Plus d'informations [ici](#)

6 janvier : webinaire d'information sur le volet transsectoriel d'Europe Créative organisé par Relais Culture Europe
Plus d'informations [ici](#)

9 janvier : Journée nationale d'information sur la coopération internationale dans le programme de travail 2023-2024 d'Horizon Europe - Focus sur les initiatives « Afrique » et « Méditerranée » organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), Paris
Plus d'informations [ici](#)

10 janvier : 1^{ère} réunion plénière du Dialogue des investisseurs sur l'énergie organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

11 janvier : Webinaire EIC Pathfinder Open 2023 organisé par le MESR
Plus d'informations [ici](#)

10-16 janvier : Série de webinaires sur le programme de travail 2023-2024 des Missions européennes organisé par le MESR
Plus d'informations [ici](#)

11 janvier : webinaire d'information sur l'appel Innovation Lab 2023 organisé par Relais Culture Europe
Plus d'informations [ici](#)

11 janvier : Webinaire de décryptage sur l'appel « développement de l'audience et éducation aux films » organisé par le Relais Culture Europe
Plus d'informations [ici](#)

17-18 janvier : Infoday sur les missions européennes dans le cadre d'Horizon Europe organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

19 janvier : webinaire d'information sur l'appel « Festivals » d'Europe créative organisé par Relais Culture Europe
Plus d'informations [ici](#)

19 janvier : Webinaire sur les partenariats Erasmus+ pour la coopération dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse soumis par des ONG européennes organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

27 janvier : Webinaire sur les Centres d'excellence professionnelle 2023 dans le cadre d'Erasmus + organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

30 janvier : Webinaire sur Erasmus + Sport 2023 organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)

6-28 février : série de webinaire sur l'appel Europe créative MEDIA 2023 organisé par la Commission européenne
Plus d'informations [ici](#)



CONCURRENCE / CUNCURRENZA

Accord sur un régime d'aides français destiné à compenser les coûts des émissions indirectes des entreprises grandes consommatrices d'énergie

La Commission européenne a donné son accord à un régime d'aides français attribuant une compensation partielle, pour la période de 2021 à 2030, aux entreprises grandes consommatrices d'énergie qui subissent la hausse des prix de l'électricité résultant des coûts des émissions indirectes dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (le «SEQUE») de l'UE. Ce régime d'aides, d'un montant total de 13,5 milliards d'€; permettra à la France de réduire le risque de « fuite de carbone » (lorsque des entreprises délocalisent leur production vers des pays tiers aux politiques moins ambitieuses en matière de climat) pour ses industries grandes consommatrices d'énergie et particulièrement visées par la concurrence internationale. L'aide sera attribuée aux entreprises qui exercent leurs activités dans des secteurs exposés à un risque de « fuite de carbone » et sera accordée sous la forme d'un remboursement jusqu'à 75% des coûts des émissions indirectes supportés au cours de l'année précédente. Les bénéficiaires recevront chaque année une avance partielle, qui sera complétée l'année suivante et jusqu'en 2031. Les entreprises bénéficiaires devront mettre en place certaines recommandations en matière d'audit énergétique sur la base d'un plan quadriennal de performance énergétique.



Aval pour le régime d'aides français destiné à soutenir les entreprises impactées par la guerre en Ukraine

Conformément à l'encadrement temporaire de crise, la Commission européenne a donné son accord pour la mise en place par la France [d'un régime d'aides](#) d'un montant total de 1 milliard d'€, pour soutenir les entreprises dans le contexte de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

Le soutien français prendra la forme d'aides de montants limités (2 millions d'€ maximum par bénéficiaire) ou de prêts bonifiés (prêt de 6 ans ou 8 ans maximum, avec un montant encadré à 15% du chiffre d'affaires annuel, 50% des coûts de l'énergie ou aux besoins de liquidités pour les 6 à 12 mois suivant l'octroi de l'aide).

Publication des résultats de l'évaluation des règles en matière d'aides d'État applicables aux services d'intérêt économique général



La Commission européenne vient de publier un [document de synthèse](#) (en anglais uniquement) de la DG Concurrence sur les résultats de l'évaluation des règles de l'UE en matière d'aides d'État applicables aux services d'intérêt économique général (SIEG) dans le domaine des services sociaux et de santé et pour les aides de faible montant lancée en 2019.

Cette évaluation pointe notamment certains ajustements nécessaires afin de simplifier les règles existantes et réduire la charge administrative pesant sur les États

membres lorsqu'ils accordent des compensations aux entreprises qui fournissent des SIEG. La Commission précise ainsi que les notions d'«activité économique et non économique», d'«effet sur le commerce entre États membres», de «bénéfice raisonnable», de «défaillance du marché» ou de «logement social» méritent plus de développement. Elle ajoute également qu'il pourrait être envisagé de relever le plafond en deçà duquel les aides de faible montant octroyées aux entreprises chargées de fournir des SIEG ne sont pas considérées comme constituant des aides d'État et d'aligner le règlement de minimis relatif aux SIEG sur le règlement de minimis général. Le règlement de minimis relatif aux SIEG pourrait à l'avenir être modifié en ce sens.

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

Lancement de l'appel à propositions Erasmus + 2023



Le 23 novembre dernier, la Commission européenne a lancé [l'appel à proposition 2023](#) du programme Erasmus +. Doté d'une enveloppe de 4,2 milliards d'€, ce programme vise à encourager la mobilité des apprenants, des enseignants et du personnel dans le secteur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Les sujets de l'appel sont répartis en 4 volets :

- Action clé n°1 : la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation
- Action clé n°2 : la coopération entre organisations et institutions
- Action clé n°3 : le Soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération
- Les actions Jean Monnet.

À partir de 2023, dans le cadre de l'action clé n°1, Erasmus + développera une nouvelle action de mobilité à destination des entraîneurs sportifs. Par ailleurs, la Commission européenne réaffirme l'engagement du programme Erasmus + pour inclure dans les projets les personnels enseignants et les élèves fuyant la guerre en Ukraine.

L'année 2023 étant proclamée Année européenne des compétences professionnelles, le programme Erasmus contribuera à cette année avec des projets liés à la reconversion et au perfectionnement professionnels.

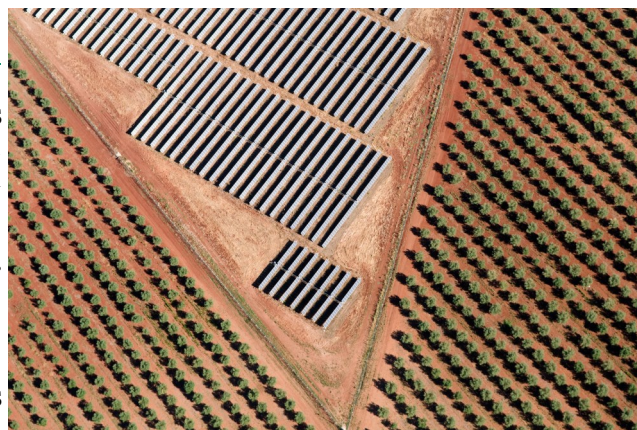
Plus d'informations dans la rubrique Appels à propositions

ÉNERGIE / ENERGIA

6

Lancement de l'alliance européenne pour l'industrie solaire photovoltaïque

La Commission européenne a lancé avec les parties prenantes, le 9 décembre dernier, [l'Alliance européenne pour l'industrie photovoltaïque](#) qui a pour priorités d'assurer la diversification des approvisionnements ainsi que la production européenne de panneaux solaires innovants et durables. L'alliance a approuvé la mise en œuvre d'un objectif de 30GW de production de l'UE d'ici à 2025, permettant ainsi de créer près de 400.000 emplois. L'alliance devrait permettre d'attirer des investissements privés en créant notamment des réserves de projets, de lever les obstacles au déploiement du solaire (simplification des procédures d'autorisation, approvisionnement en matières premières) tout en veillant à respecter les principes de durabilité et de circularité tout au long de la chaîne de valeur ainsi que de réduire la dépendance de l'UE en diversifiant les fournisseurs et partenaires commerciaux.



Cette alliance est dirigée par un comité directeur parmi lequel on retrouve la Commission européenne, SolarPowerEurope et le Conseil européen de l'industrie. Par ailleurs, toute organisation ayant une activité dans le secteur photovoltaïque peut rejoindre l'alliance, sous réserve d'éligibilité, en remplissant [le formulaire de demande d'adhésion](#).

ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

Programme LIFE : projet de protection des cétacés en Méditerranée

Le 23 novembre dernier, la Commission européenne a publié une liste de projets bénéficiant d'un financement de l'UE au titre du programme LIFE. Ce sont 168 nouveaux projets qui sont soutenus dans les domaines de la nature et la biodiversité, l'économie circulaire et la qualité de vie, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et la transition vers une énergie propre à travers une enveloppe européenne de 380 millions d'€.

Parmi les projets sélectionnés, le projet LIFE-SEADETECT d'un budget de 6,8 millions d'€ (contribution de l'UE : 4,1 millions d'€) et porté par un consortium d'entreprises maritimes, d'universités et de laboratoires de recherche vise à enrayer la perte de biodiversité due aux collisions entre navires et cétacés grâce au développement et déploiement de nouvelles technologies. Ce projet se situe dans le Sanctuaire Pelagos (cf. image ci-contre) qui comprend plusieurs sites Natura 2000 localisés en Corse (Cap rossu, Scandola, Pointe de la Reveletta, Canyon de Calvi, Capo di fenò, Iles Sanguinaires, plage de Lava et Punta Pellusella, Porto/Scandola/Revellata/Calvi/Calanques de Piana, Golfe d'Ajaccio, Bouches de Bonifacio, Iles des Moines). Pour réduire considérablement le risque de collision, le projet SEADETECT vise à développer des systèmes innovants embarqués sur les navires et sur des bouées flottantes qui peuvent assurer la détection en temps réel des cétacés avec un rayon d'1 km dans la plupart des conditions météorologiques, de jour comme de nuit afin que les navires à grande vitesse soient en mesure de modifier leur trajectoire. Ce projet devrait permettre de sauver 100 cétacés par année.



Plus d'informations : [ici](#)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

7

Nouvelle Stratégie Drone 2.0



La Commission a présenté, le 29 novembre dernier, sa nouvelle [stratégie](#) pour créer un marché européen des drones à grande échelle d'ici à 2030, qui complète le cadre législatif existant relatif à la sécurité de l'exploitation des drones et à la définition des exigences techniques.

La Commission estime en effet que, si un cadre réglementaire adéquat était mis en place, les services de drones en Europe représenteraient un marché de 14,5 milliards d'€, avec un taux de croissance annuel de 12,3%, et créerait 145.000 emplois.

Dans sa stratégie, la Commission détaille 19 actions phares à mettre en place pour bâtir le marché des drones de demain et renforcer les capacités et les

synergies des industries civile, de la sécurité et de la défense de l'Union. La Commission souhaite ainsi s'assurer que le recours aux drones obtient l'appui des citoyens européens et invite cet égard les autorités locales, régionales et nationales à veiller au respect des exigences relatives au bruit, à la sécurité et au respect de la vie privée. La Commission prévoit aussi d'adopter des règles communes en matière de navigabilité et de nouvelles exigences en matière de formation des pilotes d'aéronefs télépilotes et eVTOL (avec équipage, électriques, à décollage et atterrissage verticaux) et de financer la mise en place d'une plateforme en ligne pour soutenir les acteurs locaux et l'industrie à mettre en œuvre une mobilité aérienne innovante et durable. La stratégie prévoit également que, d'ici à 2030, de nombreux services de drones civils seront mis en place à grande échelle notamment dans les services d'urgence, la cartographie, l'imagerie, l'inspection et la surveillance, la livraison médicale et d'autres services commenceront à être comme les taxis aériens. Pour mettre en place un secteur des drones compétitif, innovant et indépendant sur le plan stratégique, il est également nécessaire de recenser dès à présent les modules technologiques essentiels tels que l'intelligence artificielle, la robotique, les semi-conducteurs, les services spatiaux de l'Union et les télécommunications mobiles.

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIUNALE È URBANA

Nouveau Bauhaus européen : ouverture des candidatures pour les prix 2023

Les candidatures pour les prix 2023 du Nouveau Bauhaus européen sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023.

L'édition de cette année, qui s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne des compétences, récompensera 15 initiatives exemplaires alliant 3 valeurs du Nouveau Bauhaus européen : durabilité, esthétique et inclusion.

Les prix 2023 seront décernés à des projets existants ainsi qu'à des concepts élaborés par de jeunes talents dans 4 catégories, fondées sur la thématique de la transformation qui guide l'exécution du nouveau Bauhaus européen :

- se reconnecter à la nature;
- retrouver un sentiment d'appartenance;
- donner la priorité aux lieux et personnes qui en ont le plus besoin;
- adopter une réflexion à long terme sur le cycle de vie dans l'écosystème industriel.

8

Les candidats pourront choisir de candidater dans l'un des 3 volets de chacune des 4 catégories :

- volet A : les «champions du nouveau Bauhaus européen», pour des projets existants et achevés affichant des résultats positifs ;
- volet B : les «étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen», consacré aux concepts présentés par des jeunes talents âgés de moins de 30 ans ;
- volet C : dans le cadre de l'Année européenne des compétences de 2023, un prix consacré à des initiatives centrées sur l'éducation et l'apprentissage sera décerné à des «champions de l'éducation du nouveau Bauhaus européen».

Les lauréats recevront un prix allant de 15.000 à 30.000 € ainsi qu'un kit communication pour promouvoir leur concept ou projet.

Plus d'informations : [ici](#)

Le guide du candidat : [ici](#)

RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE

Programme de travail 2023-2024 d'Horizon Europe

Le 6 décembre, la Commission européenne a adopté le programme de travail principal d'Horizon Europe pour la période 2023-2024. Doté d'un budget de 13,5 milliards d'€ pour soutenir la recherche et l'innovation de l'UE, Le programme Horizon Europe a pour objectifs : le renforcement des bases scientifiques et technologiques de l'UE, la compétitivité de l'UE et plus spécifiquement de son industrie, la réalisation des priorités politiques de l'UE , la réponse aux défis mondiaux.

Le programme est structuré autour de 4 piliers :

- Pilier 1 : Science d'excellence ;
- Pilier 2 : Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne où les appels à propositions sont répartis en clusters : Santé, Culture, créativité et société inclusive, Sécurité civile pour la société, Numérique, industrie et espace, Climat, énergie et mobilité, Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement
- Pilier 3 : Une Europe plus innovante ;
- Pilier transversal : Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche.

9

Le programme 2023-2024 prévoit un soutien ciblé à l'Ukraine afin de renforcer la participation des chercheurs ukrainiens au programme. Des villes ukrainiennes pourraient également rejoindre la mission de l'UE sur les 100 villes neutres pour le climat et intelligentes en vue de soutenir la reconstruction du pays dans un contexte post-guerre.

Plusieurs webinaires sont organisés entre décembre et février pour présenter les différentes priorités du programme [ici](#).

La Commission européenne a également lancé le 1^{er} décembre une importante [consultation](#) publique, ouverte jusqu'en février 2023, sur « le passé, le présent et l'avenir » du programme Horizon Europe portant plus précisément sur :

- L'évaluation ex post d'Horizon 2020 ;
- L'évaluation à mi-parcours d'Horizon Europe ;
- La préparation du plan stratégique pour la 2nde moitié du programme Horizon Europe.

Plus d'informations : [ici](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURTÀ ALIMINTARE

Stratégie de l'UE en matière de santé mondiale



Le 30 novembre dernier, la Commission a présenté [une nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale](#) dont l'objectif est d'améliorer la sécurité sanitaire mondiale et la santé de tous dans un monde en mutation (document disponible en anglais uniquement).

Avec cette stratégie, la Commission place la santé mondiale comme un axe majeur de la politique extérieure de l'UE et pose des jalons pour guider l'action de l'UE afin de garantir une préparation et une réaction aux menaces pour la santé plus efficaces. Pour accroître la sécurité sanitaire mondiale et parvenir à une couverture sanitaire universelle à l'horizon 2030 la Commission définit 3 priorités d'actions interdépendantes :

- améliorer la santé et le bien-être des personnes tout au long de leur vie en favorisant la transition numérique, la recherche et une main-d'œuvre qualifiée ;
- renforcer les systèmes de santé et lutter contre les causes profondes des problèmes de santé, telles que la pauvreté et les inégalités sociales ;
- prévenir et combattre toutes les menaces pour la santé, qu'elles soient chimiques, biologiques, nucléaires ou prendre la forme de pandémies.

Pour atteindre ses objectifs, la Commission préconise par exemple la mise en place d'une gouvernance mondiale solide, notamment en s'appuyant sur une OMS forte et indépendante ou des coopérations approfondies dans le cadre des G7 et G20, l'élargissement des partenariats internationaux pour la santé mis en place par l'UE dans le cadre de l'initiative de décembre 2021, «Global Gateway» qui vise à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier, ou la mise en commun des moyens à l'échelle mondiale, ainsi que par des cofinancements entre pays partenaires et le secteur privé.

10

1^{er} rapport sur l'état de préparation en matière de santé

Annoncé dans sa communication de 2021 sur les premiers enseignements de la pandémie de COVID-19, la Commission vient de présenter son 1^{er} [rapport sur l'état de préparation en matière de santé](#) qui examine l'évolution des risques sanitaires en Europe et les progrès accomplis dans les domaines de la préparation et de la riposte depuis le début de la pandémie de COVID-19 et couvre les pandémies et autres urgences sanitaires ainsi que d'autres scénarii auxquels l'UE pourrait être confrontée, tels que les attaques ou accidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ou d'autres catastrophes environnementales ou technologiques.

Pour 2023, la Commission a choisi d'axer son action autour de contre-mesures médicales s'articulant des priorités suivantes :

- la mise en place du mécanisme HERA INVEST, qui soutiendra à hauteur de 100 millions d'€ des projets stratégiques et innovants pour faire face aux menaces transfrontières prioritaires pour la santé. De plus, 80 millions d'€ seront également investis dans des projets relevant de la stratégie «vaccins 2.0 contre la COVID-19» afin de favoriser la mise au point de vaccins de nouvelle génération ;
- l'évaluation des menaces et la collecte de renseignements par la future plateforme MCMi de renseignement sur les contre-mesures médicales afin de mieux coordonner la détection des menaces pour la santé ;
- le développement de chaînes d'approvisionnement et des capacités de production résilientes ;
- l'accélération de la coordination internationale et la collaboration mondiale en liaison avec la nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale (voir article ci-dessus).



CHJAMA À PRUPOSTA / APPELS À PROPOSITIONS

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHES / AFFARI MARITTIMI È PESCA

EMFAF-2023-BlueCarrières - [Carrières bleues pour une économie bleue durable](#)

Échéance : 31/03/2023

EMFAF-2023-PIA-FLAGSHIP - [Projets phares régionaux soutenant l'économie bleue durable dans les bassins maritimes de l'UE](#) - Échéance : 31/03/2023

CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS / CITATINI, PARITÀ, DIRITTI È VALORI

CERV-2023-DAPHNE - [prévenir et combattre les violences basées sur le genre et les violences faites aux enfants : appel aux intermédiaires](#) - Échéance : 19/04/2023

CERV-2023-EQUAL - [Appel à propositions pour promouvoir l'égalité et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination](#) - Échéance : 20/06/2023

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

Erasmus + - Action clé n° 1 : mobilité à des fins d'éducation et de formation

ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT-FP - [Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur](#)

Échéance : 26/01/2023 ; 25/01/2024 ; 28/01/2025 ; 27/01/2026 ; 26/01/2027

KA121-ADU - [Projets de mobilité accrédités pour les apprenants et le personnel de l'éducation des adultes](#)

Échéance : 23/02/2023

KA121-SCH - [Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire](#)

Échéance : 23/02/2023

KA121-VET - [Projets de mobilité accrédités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement et la formation professionnels](#) - Échéance : 23/02/2023

KA130-HED - [Accréditation Erasmus pour les consortiums de mobilité de l'enseignement supérieur](#) -

Échéance : 23/02/2023

KA131-HED - [Mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure](#) - Échéance : 23/02/2023

KA151-YOU - [Projets accrédités pour la mobilité des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2023

KA152-YOU - [Mobilité des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2023

KA153-YOU - [Mobilité des animateurs de jeunesse](#) - Échéance : 23/02/2023

KA154-YOU - [Activités de participation des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2023

KA171-HED - [Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure](#) - Échéance : 23/02/2023

ERASMUS-EDU-2023-VIRT-EXCH - [Échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse](#) -

Échéance : 26/04/2023

Erasmus + - Action clé n° 2 : coopération entre organisations et établissements

ERASMUS-2023-CSC-OG-FPA - [Coopération de la société civile dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation - FPA](#) - Échéance : 13/12/2022

ERASMUS-2023-CSC-OG-SGA - [Coopération de la société civile dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation - SGA](#) - Échéance : 13/12/2022

ERASMUS-EDU-2023-EUR-UNIV-1 - [Universités européennes - intensification de la coopération transnationale institutionnelle approfondie préalable](#)

Échéance : 21/01/2023

ERASMUS-EDU-2023-EUR-UNIV-2 - [Universités européennes - Développement de nouvelles coopérations transnationales institutionnelles approfondies](#) - Échéance : 21/01/2023

ERASMUS-EDU-2023-CBHE - [Renforcement des compétences dans l'enseignement supérieur](#)
Échéance : 16/02/2023

ERASMUS-EDU-2023-EMJM-DESIGN - [Actions préparatoires Erasmus Mundus](#)
Échéance : 16/02/2023

ERASMUS-EDU-2023-PEX-EMJM-MOB - [Erasmus Mundus Masters conjoints](#) - Échéance : 16/02/2023

ERASMUS-EDU-2023-CB-VET - [Renforcement des compétences dans le domaine de l'éducation professionnelle et de la formation](#) - Échéance : 28/02/2023

ERASMUS-YOUTH-2023-CB - [Renforcement des compétences dans le domaine de la jeunesse](#)
Échéance : 8/03/2023

ERASMUS-2023-PCOOP-ENGO - [Partenariats pour la coopération dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation - ONG européennes](#) - Échéance : 22/03/2023

ERASMUS-EDU-2023-PI-FORWARD - [Partenariats pour l'innovation - projets prospectifs](#)
Échéance : 15/03/2023

ERASMUS-EDU-2023-PI-ALL-INNO - [Partenariats pour l'innovation - Alliances](#) - Échéance : 3/05/2023

ERASMUS-EDU-2023-PEX-COVE - [Partenariat pour l'excellence - Centres d'excellence professionnelle](#)
Échéance : 8/06/2023

Erasmus + - Action clé n°3 : Soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération

ERASMUS-YOUTH-2023-YOUTH-TOG - [Les Jeunes Européens ensemble](#) - Échéance : 9/03/2023

Erasmus - Jean Monnet

ERASMUS-JMO-2023-HEI-TCH-RSCH - [Actions Jean Monnet dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche](#) - Échéance: 14/02/2023

ERASMUS-JMO-2023-NETWORKS - [Réseaux Jean Monnet : Débat politique](#) - Échéance: 14/02/2023

Corps européen de solidarité

ESC50-QLA - [Label de qualité décentralisé](#) - Échéance : 31/12/2022

ESC-SOLID-2023-VTHPA - [Équipes de volontaires dans des zones à haute priorité](#)
Échéance : 8/02/2023

ESC51-VTJ - [Projets de volontariat](#) - Échéance : 23/02/2023

ESC30-SOL - [Projets de solidarité](#) - Échéance : 23/02/2023

ESC-HUMAID-2023-VOLUN - [Volontariat dans l'aide humanitaire](#) - Échéance : 3/05/2023

Europe Créative - MEDIA

CREA-MEDIA-2023-TVONLINE - [Contenu télévisé et en ligne](#) - Échéance : 17/01/2023

CREA-MEDIA-2023-INNOVBUSMOD - [Des outils et modèles économiques innovants](#)
Échéance : 24/01/2023

CREA-MEDIA-2023-DEVSLATE - [Développement de l'ardoise européenne](#) - Échéance : 25/01/2023

CREATE-MEDIA-2023-DEVVGIM - [Jeux vidéo et développement de contenu immersif](#)
Échéance : 25/01/2023

CREA-MEDIA-2023-FILMS - [Films en mouvement](#) - Échéance : 14/03/2023

CREATE-MEDIA-2023-AUDFILMEDU - [Développement du public et éducation cinématographique](#)
Échéance : 30/03/2023

Europe Créative - Culture

CREA-CULT-2022-MME - [Music Moves Europe](#) - Échéance : 12/01/2023

CREA-CULT-2023-LIT - [Circulation des œuvres littéraires européennes](#) - Échéance : 21/02/2023

CREA-CULT-2023-COOP - [Projets de coopération européenne](#) - Échéance : 23/02/2023

Culture Moves Europe - [Mobilité individuelle des artistes et des professionnels culturels](#)
Échéance : 31/05/2023

EAC/A03/2021 - [Appel ouvert à manifestation d'intérêt pour la création d'un groupe d'experts susceptibles d'être membres du jury pour la Capitale européenne de la culture](#) - Échéance : 31/09/2027

Europe Créative - Transsectoriel

CREA-CROSS-2023-JOURPART-COLLABORATIONS - [Partenariats de journalisme](#)
Échéance : 27/04/2023

Jeunesse

EP-COMM-SUBV-2023-EYE - [Événement européen de la jeunesse 2023](#) - Échéance : 10/11/2022

ÉNERGIE / ENERGIA**Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe - Energie**

CEF-E-2022-CBRENEW-PREPSTUDIES - [projets d'énergie renouvelable transfrontières](#)
Échéance : 10/01/2023

CEF-E-2022-CBRENEW - [Projets transfrontaliers d'énergie renouvelable](#) - Échéance : 23/02/2023

13

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

SMP-COSME-2022-BUYSOCIALB2BMARKET-01 - [Sensibiliser davantage les entreprises grand public à travailler avec des entreprises sociales](#) - Échéance : 7/12/2022

TOURISM4.0 - [Soutien transnational au renforcement des capacités et à l'apprentissage par les pairs pour un tourisme intelligent, innovant et durable : Tourisme 4.0 - appel à sélection pour des PME dans le secteur du tourisme](#) - Échéance : 18/01/2023

SMP-COSME-2022-SEE-01 - [Verdir les PME de l'écosystème de proximité et de l'économie sociale par la coopération transnationale](#) - Échéance : 14/02/2023

EU DigiTOUR - [Appel à sélection de PME touristiques innovantes](#) - Échéance : 16/02/2023

DIGITOUR - [Soutien à des PME dans le secteur du tourisme à travers l'innovation et les outils numériques \(lot 1\)](#) - Échéance : 31/03/2023

MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

CEF-T-2022 - [Appel MIE 2022](#) - Échéance : 18/01/2023

CEF-T-2021-AFIFGEN-UNITS - [Facilité pour les carburants alternatifs](#)
Échéances : 13/04/2023, 19/09/2023

NUMÉRIQUE / NUMERICU**Compétences numériques avancées**

DIGITAL-2022-SKILLS-03-SPECIALISE-EDU - [Programmes ou modules d'éducation spécialisée dans des domaines de capacité clés](#) - Échéance : 24/01/2023

Déploiement et meilleure utilisation des capacités numériques - Interopérabilité

DIGITAL-2022-EDIH-03 - [Réseau initial des plateformes d'innovation numérique](#) - Échéance : 16/11/2022

Intelligence artificielle

DIGITAL-2022-CLOUD-AI-03 - [Données cloud et TEF](#) - Échéance : 24/01/2023

DIGITAL-2022-SKILLS-03-SPECIALISE-EDU - [Programmes ou modules d'éducation spécialisée dans des domaines de capacité clés](#) - Échéance : 24/01/2023

DIGITAL-ECCC-2022-CYBER-03 - [Cybersécurité et confiance](#) - Échéance : 15/02/2023

DIGITAL-2022-DATA-SEC-LAW-03-ENFORCE - [Espace de données pour la sécurité et l'application de la loi](#) - Échéance : 16/03/2023

Mécanisme pour l'interconnexion de l'Europe - Numérique

CEF-DIG-2022-TA-5GINTEGRA - [Intégration de la 5G avec l'informatique de périphérie et les installations de cloud fédéré](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-TA-PLATFORMS - [Préparation des travaux pour les plateformes numériques opérationnelles](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-5GCORRIDORS - [Couverture 5G le long des corridors de transport](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-5GSMARTCOM-WORKS - [5G pour les communautés intelligentes](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-CLOUD-FED-STUDIES - [Interconnexion des réseaux backbone pour les fédérations cloud](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-GATEWAYS-WORKS - [Connectivité pour les passerelles mondiales numériques](#) - Échéance : 23/02/2023

CEF-DIG-2022-EUROQCI-TRAVAUX - [Infrastructure européenne de communication quantique - L'initiative EuroQCI](#) - Échéance : 23/02/2023

14

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIONALE È URBANA

IMREG-2022-INFOME - [Mesures d'information pour la politique de cohésion de l'UE pour 2022](#) - Échéance : 10/01/2023

EUI - [Initiative urbaine européenne : Appel à propositions en soutien aux démonstrateurs du Nouveau Bauhaus européen](#) - Échéance : 19/01/2023

I3-2022-CAP2b - [Instrument d'investissement interrégional : Volet 2b de renforcement des capacités](#) - Échéance : 16/01/2023

NewEuropeanBauhaus - [Prix Nouveau Bauhaus européen](#) - Échéance : 31/01/2023

RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE**Actions Marie Curie**

HORIZON-MSCA-2022-COFUND-01-01 - [COFUND 2022](#) - Échéance : 9/02/2023

HORIZON-MSCA-2022-SE-01-01 - [Échange de personnel 2022](#) - Échéance : 8/03/2023

Climat, énergie et mobilité

HORIZON-CL5-2022-D3 - [Approvisionnement énergétique durable, sécurisé et compétitif](#) - Échéance : 10/01/2023

HORIZON-CL5-2022-D4-02 - [Utilisation énergétique efficace, durable et inclusive](#)

Échéance : 24/01/2023

HORIZON-CL5-2021-D3-01-04 - [Appel commun du partenariat pour une transition énergétique propre](#)

Échéance : 20/03/2023

HORIZON-CL5-2023-D3-01 - [Approvisionnement énergétique durable, sûr et compétitif](#) - Échéance :

29/03/2023

HORIZON-CL5-2023-D1-02 - [Sciences du climat et réponses pour une transition vers la neutralité](#)

[climatique](#) - Échéance : 18/04/2023

HORIZON-CL5-2023-D2-01 - [Solutions intersectorielles pour la transition climatique](#) - Échéance :

18/04/2023

HORIZON-CL5-2023-D4-01 - [Utilisation énergétique efficace, durable et inclusive](#) - Échéance :

20/04/2023

HORIZON-CL5-2023-D5-01 - [Des solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport](#) -

Échéance : 20/04/2023

Culture, créativité et société inclusive

HORIZON-CL2-2023-TRANSFORMATIONS-01 - [Inclusivité en période de changement](#)

Échéance : 14/03/2023

HORIZON-CL2-2023-HERITAGE-01 - [Recherche et innovation sur le patrimoine culturel et les ICC](#)

Échéance : 14/03/2023

HORIZON-CL2-2023-DEMOCRACY-01 - [Défendre la démocratie](#) - Échéance : 14/03/2023

Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche

HORIZON-WIDERA-2023-ERA-01 - [Renforcer le système européen de R&I](#) - Échéance : 09/03/2023

15

ERC -Conseil européen de la recherche

ERC-2023-POC - [Preuve de Concept](#) - Échéance : 24/01/2023

ERC-2023-COG - [Subvention de consolidation](#) - Échéance : 2/02/2023

ERC-2023-ADG - [Subvention avancée](#) - Échéance : 23/05/2023

Fonds de l'Innovation

InnovFund-2022-LSC-04-PILOTS - [Projets à grande échelle : Projets pilotes de taille moyenne](#)

Échéance : 16/02/2023

InnovFund-2022-LSC-03-MANUFACTURING - [Projets à grande échelle : Fabrication de technologies propres](#) - Échéance : 16/02/2023

InnovFund-2022-LSC-02-INDUSTRIE-ELEC-H2 - [Projets à grande échelle : Électrification innovante dans l'industrie et l'hydrogène](#) - Échéance : 16/02/2023

InnovFund-2022-LSC-01-GENERAL - [Projets à grande échelle : Décarbonation générale](#) - Échéance : 16/02/2023

Infrastructures de recherche

INFRAEOSC-03-2020 - [Intégration et consolidation du mécanisme d'accès paneuropéen existant aux infrastructures de recherche publiques et aux services commerciaux via le portail EOSC](#)

Échéance : 22/07/2023

HORIZON-INFRA-2023-SERV-01 - [Services d'infrastructure de recherche pour soutenir la recherche en santé, accélérer la transformation verte et numérique et faire progresser les connaissances de pointe](#) -

Échéance : 9/03/2023

HORIZON-INFRA-2023-EOSC-01 - [Permettre un écosystème EOSC opérationnel, ouvert et juste](#) - Échéance : 9/03/2023

HORIZON-INFRA-2023-DEV-01 - [Développer, consolider et optimiser le paysage des infrastructures de recherche européennes, maintenir le leadership mondial](#) - Échéance : 9/03/2023

Numérique, Industrie, Espace

DT-ICT-09-2020 - [Dynamiser les économies rurales grâce à des plateformes de services numériques intersectorielles](#) - Échéance : 14/01/2023

DT-ICT-01-2019 - [Expériences autonomes de systèmes cyberphysiques transfrontaliers pour le renforcement des capacités des parties prenantes européennes](#) - Échéance : 17/01/2023

HORIZON-EUSPA-2022-MARITIME-PRIZE - [Prix Cassini pour des applications numériques spatiales](#) - Échéance : 3/05/2023

HORIZON-CL4-2023-HUMAN-01 - [Un développement humain et éthique des technologies numériques et industrielles](#) - Échéance : 29/03/2023

HORIZON-CL4-2023-DIGITAL-EMERGING-01 - [Technologies numériques et émergentes pour la compétitivité et adaptées au Green Deal](#) - Échéance : 29/03/2023

HORIZON-CL4-2023-DATA-01 - [Technologies de pointe en matière de données et d'informatique](#) - Échéance : 29/03/2023

HORIZON-CL4-2023-RESILIENCE-01 - [Des chaînes de valeur résilientes](#) - Échéance : 20/04/2023

HORIZON-CL4-2023-TWIN-TRANSITION - [Une production neutre climatiquement, circulaire et numérisée](#) - Échéance : 20/04/2023

Santé

HORIZON-JU-IHI-2022-03-single-stage - [Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante»](#) - Échéance : 15/03/2023

16

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

EU4H-2023-OG - [Appel à propositions ouvert pour les subventions de fonctionnement aux organisations non gouvernementales](#) - Échéance : 31/01/2023

EU4H-2022-PJ-3 - [Subventions à l'action 2022 - deuxième vague d'appels](#) - Échéance : 21/02/2023

EU4H-2022-PJ-4 - [Soutenir un dialogue structuré au niveau national ou régional sur les marchés publics dans le secteur de la santé](#) - Échéance : 21/02/2023

EU4H-2022-PJ-16 - [Appel à propositions pour aider les États membres et les autres acteurs concernés à mettre en œuvre les résultats pertinents de la recherche innovante en santé publique en rapport avec la vaccination contre le COVID-19](#) - Échéance : 16/03/2023



CONSULTAZIONE PUBBLICHE / CONSULTATIONS PUBLIQUES

ACTION POUR LE CLIMAT / AZZIONE PER U CLIMA

[Certification des absorptions de carbone — Règles de l'UE](#) - Échéance : 1/02/2023

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL / AGRICULTURA È SVILUPPU RURALE

[Programmes de développement rural - contrôles du respect des conditions pour bénéficier des paiements fondés sur la surface](#) - Échéance : 30/12/2022

[Sels biologiques — méthodes de production détaillées](#) - Échéance : 4/01/2023

[Étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers](#) - Échéance : 23/01/2023

CONCURRENCE / CUNCURRENZA

[Aides d'État - Révision des règles relatives aux exemptions pour les aides de faible montant aux services d'intérêt économique général](#) - Échéance : 9/01/2023

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie](#) - Échéance : 11/01/2023

[Apprentissage tout au long de la vie et gestion de carrière - Évaluation de l'Europass depuis 2018](#)
Échéance : 28/02/2023

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION / IMPIEGU, AFFARI SUCIALI È INCLUSIONE 17

[Carte européenne du handicap](#) - Échéance : 21/12/2022

ÉNERGIE/ ENERGIA

[Efficacité énergétique — valeurs de référence aux fins du calcul des économies d'énergie obtenues avec la cogénération](#) - Échéance : 30/12/2022

[Biocarburants — liste actualisée des matières premières pour biocarburants durables](#)
Échéance : 2/01/2023

ENVIRONNEMENT / AMBIENTE

[Pollution de l'eau — Règles de l'UE en matière de traitement des eaux urbaines résiduaires \(mise à jour\)](#)
Échéance : 1/02/2023

[Gestion intégrée de l'eau — listes révisées des polluants des eaux de surface et des eaux souterraines](#)
Échéance : 1/02/2023

[Qualité de l'air - révision de la réglementation de l'UE](#) - Échéance : 1/02/2023

[Réduction des déchets d'emballages - révision de la réglementation](#) - Échéance : 1/02/2023

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE / FISCALITÀ È UNIONE DUGANALE

[Entreprises en Europe: cadre pour l'imposition des revenus \(BEFIT\)](#) - Échéance : 5/01/2023

[La TVA à l'ère du numérique](#) - Échéance : 7/02/2023

[Fraude fiscale & évasion fiscale — renforcer les règles en matière de coopération administrative et élargir l'échange d'informations](#) - Échéance : 7/02/2023

JUSTICE ET CONSOMMATEURS / GHJUSTIZIA È CUNSUMATORI

[Droits des consommateurs - adaptation du règlement extrajudiciaire des litiges aux marchés numériques](#)
Échéance : 21/12/2022

[Situations familiales transfrontières - reconnaissance de la parentalité](#) - Échéance : 7/02/2023

[Équité numérique - bilan de qualité de la législation de l'UE en matière de protection des consommateurs](#)
Échéance : 20/02/2023

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME / MERCATU INTERNU, INDUSTRIA, IMPRESARIATU È PME

[Armes à feu — révision des règles en matière d'exportation et mesures concernant l'importation et le transit](#) - Échéance : 29/12/2022

[Services touristiques - Initiative concernant la location de courte durée](#) - Échéance : 12/01/2023

[Normes européennes en matière d'émissions des véhicules — Euro 7 pour les voitures, les camionnettes, les camions et les autobus](#) - Échéance : 1/02/2023

[Prévention du terrorisme — de nouvelles règles relatives à la commercialisation et à l'utilisation de produits chimiques à haut risque](#) - Échéance : 20/02/2023

RECHERCHE ET INNOVATION / RICERCA È INNUVAZIONE

[Programme «Horizon 2020» — évaluation finale](#) - Échéance : 23/02/2023

[Horizon Europe — Évaluation intermédiaire](#) - Échéance : 23/02/2023

18

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES / RETI DI CUMUNICAZIONE, CUNTENUTU È TECNULUGIE

[Services publics numériques interopérables — Évaluation du cadre d'interopérabilité européen & stratégie](#)
Échéance : 16/01/2023

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

[Maladies animales — adaptations de la législation sur les EST en ce qui concerne l'interdiction des aliments pour animaux, les exportations d'engrais, le commerce et l'importation de caprins](#)
Échéance : 30/12/2022

[Révision des règles de l'UE sur les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires](#) -
Échéance : 11/01/2023



BIBBIUTEA / BIBLIOTHÈQUE

AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES / AFFARI ECUNOMICHI È FINANZIARI

[Recommandation de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro](#)

[Communication de la Commission Examen annuel 2023 de la croissance durable](#)

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHES / AFFARI MARITTIMI È PESCA

[Communication de la commission Vers un secteur des algues de l'UE fort et durable](#)

AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL / AGRICULTURA È SVILUPPU RURALE

[Proposition de règlement relative à l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers](#)

CONCURRENCE / CUNCURRENZA

[Communication de la Commission Modification de l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19](#)

[Communication de la Commission Encadrement temporaire de crise pour les mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT / EDUCAZIONE, GHJUVENTÙ, CULTURA È SPORT

[Communication de la Commission sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'espace européen de l'éducation](#)

19

[Conclusions du Conseil sur le soutien au bien-être dans l'éducation numérique](#)

[Résolution du Conseil sur le programme de travail 2023-2026 de l'UE en faveur de la culture](#)

ÉNERGIE / ENERGIA

[Règlement d'exécution \(UE\) 2022/2301 de la Commission du 23 novembre 2022 fixant la trajectoire de remplissage avec des objectifs intermédiaires pour 2023 pour chaque État membre disposant d'installations de stockage souterrain de gaz situées sur son territoire et directement interconnectées à sa zone de marché](#)

[Règlement d'exécution \(UE\) 2022/2299 de la Commission du 15 novembre 2022 portant modalités d'application du règlement \(UE\) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la structure, le format, les modalités techniques et le traitement des rapports d'avancement nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat](#)

[Proposition de règlement établissant un mécanisme de correction du marché afin de protéger les citoyens et l'économie contre des prix excessivement élevés](#)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS / MUBILITÀ È TRASPORTI

[Communication de la Commission «Une stratégie Drone 2.0 pour favoriser un écosystème intelligent et durable d'aéronefs sans équipage à bord en Europe»](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE / PULITICA REGIUNALE È URBANA

[Lignes directrices de la Commission concernant la clôture des programmes opérationnels adoptés pour bénéficier d'une assistance du Fonds européen de développement régional, du Fonds social européen, du Fonds de cohésion et du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et des programmes de coopération transfrontalière relevant de l'instrument d'aide de préadhésion](#)

[Communication de la Commission Synergies entre le programme Horizon Europe et les programmes du FEDER](#)

[Avis du Comité des Régions « Renforcer le soutien apporté par la politique de cohésion aux régions souffrant de handicaps géographiques et démographiques \(article 174 du TFUE\) »](#) (Rapporteur Marie-Antoinette MAUPERTUIS)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre des stratégies macro-régionales de l'Union](#)

[Rapport spécial n°23/2022 de la Cour des comptes européenne «Les synergies entre Horizon 2020 et les Fonds structurels et d'investissement européens - Un potentiel encore partiellement inexploité»](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / SALUTE È SICURITÀ ALIMINTARE

[Recommandation du Conseil du 9 décembre 2022 sur le renforcement de la prévention par la détection précoce: une nouvelle approche de l'Union européenne en matière de dépistage du cancer](#)

STATISTIQUES / STATISTICHE

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n°25/2022: Vérification du revenu national brut aux fins du financement du budget de l'UE et réponse de la Commission européenne](#)

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n° 26/2022: Statistiques européennes - Une qualité encore perfectible et réponse de la Commission européenne](#)